

VILLE DE ROYAN

Réunion du Mardi 9 Juin 1959 - 20 h 30

OBJET :

Cession de deux baraques-
ments par le MRL

L'an mil neuf cent cinquante neuf, le neuf Juin à 20 h30
Le Conseil Municipal de Royan s'est assemblé au lieu ordinaire de ses
séances sous la présidence de M. Hubert MEYER, Maire, d'après convo-
cations faites le 4 Juin 1959

59091
Etaient présents : MM. Hubert MEYER, MATRAS, ROCHEDEREUX, BRENUSSEAU,
LANOUE, LANUSSE, GUILLAUD, MOUCHOT, FONTANVILLE, POUGET, MONGRAND,
LAMOUCHE, FLAHAUT, MASSE, ETCHEBER, REIX, BERLAND, NARTEAU, GACHET,
MENANT, BOUCHET, BUJARD, GALLAND, BETOUS, CHAMBOULAN

Représentés : M. BISCAYE par M. ETCHEBER
Melle FOUCHE par M. Nartea

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en
exercice, il a été conformément à l'article 53 de la loi du 5 Avril
1884, procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le
sein du Conseil.

M. Gachet ayant obtenu l'unanimité des suffrages a été dési-
gné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Le 19 Janvier 1959 la Délégation Spéciale de la Ville de Royan a
accepté la proposition de M. le Directeur Départemental du MRL concer-
nant la cession à titre gratuit à la ville de deux baraquements situés
dans la cour de la Caserne des Pompiers dont l'un est occupé par M. Au-
cher et l'autre disponible par suite du départ de M. René. Cette délibé-
ration a été approuvée par M. le Sous Préfet le 29 Janvier 1959

M. le Directeur Départemental du MRL demande au Conseil Municipal
de bien vouloir confirmer la décision de la Délégation Spéciale

Le Conseil Municipal

Vu la demande de M. le Directeur des Services Départementaux du MRL
du 14 Mars 1959

Vu la délibération du 26 Janvier 1959

Confirme l'acceptation donnée par la Délégation Spéciale le 26 Janvier
1959 concernant la cession à titre gratuit à la ville par le MRL de deux
baraquements situés dans la cour de la Caserne des Pompiers route de la
Tremblade.

donne mandat à M. le Maire pour signer l'acte de cession devant inter-
venir

Approuvé à l'unanimité

./.

Fait et délibéré à Royan, les jour, mois et an susdits
Ont signé au registre MM. les membres présents

POUR EXTRAIT CONFORME
Pr le Maire
L'Adjoint Délégué,



APPROUVÉ

ROCHEFORT-s/-MER, le 19 JUIN 1959

Pr. Le Sous-Prefet, absent,
Le Sous-Prefet de Sables

A large, stylized handwritten signature in black ink, written over the typed text of the sub-prefect's name.